



www.cnrs.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NATIONAL | PARIS | 18 OCTOBRE 2010

Stratégie en physique nucléaire : un premier accord européen voit le jour

Les membres de NuPNET (1), réseau européen en physique nucléaire coordonné par le CNRS, ont arrêté le 15 octobre 2010 des axes stratégiques pour le financement des infrastructures de recherche européennes en physique nucléaire. Point de départ à un appel à propositions auquel toutes les agences de moyens pourront répondre, c'est une étape clé qui préfigure la physique nucléaire de demain.

Les hauts représentants des 18 agences de financement de recherche en physique nucléaire (2) et le président du Comité européen de collaboration en physique nucléaire auprès de l'European Science Foundation (ESF) co-fondateurs de NuPNET, se sont réunis le 15 octobre 2010 au siège du CNRS à Paris. Après deux ans d'intenses échanges, ils ont jugé prioritaire pour la recherche en physique nucléaire le financement des axes stratégiques suivants :

1. La R&D technologique pour les détecteurs de nouvelle génération.

- Les technologies de détection des rayons gamma et des neutrons basées sur l'utilisation de nouveaux matériaux de scintillation et de nouveaux photo-détecteurs (APDs, SiPMs...).
- Les détecteurs gazeux à micro pistes en silicium (GEM, Micromegas) : leurs applications à haute et basse énergie.
- Les détecteurs en diamant de grande taille pour diagnostiquer les caractéristiques spatiales et temporelles des faisceaux de particules.

2. La R&D pour les infrastructures de l'accélérateur Eurisol : composants, sources-cibles et sources d'ions.

3. Une action ciblée dans le domaine de la théorie nucléaire relative à la structure et aux réactions.

Le réseau NuPNET a été créé dans le but de structurer et d'assurer la cohérence du financement des infrastructures de recherche et des équipements associés en physique nucléaire en Europe, les systèmes de financement variant considérablement en fonction des pays ou des institutions. Il a été financé par la Commission européenne à hauteur de 1,3 millions d'euros pour une durée de trois ans (2008-2011) dans le cadre du septième Programme-Cadre. Comme le souligne Sydney Galès, directeur adjoint scientifique à l'IN2P3 (3)/CNRS, directeur du Ganil (4) et coordinateur de NuPNET : « *NuPNET, c'est avant tout la volonté commune de 18 institutions nationales en Europe de dessiner la physique nucléaire du futur. NuPNET va à présent devenir une réalité tant dans l'esprit des chercheurs et des directeurs administratifs que sur le terrain, dans les laboratoires, les universités... Ce 15 octobre 2010, nous avons voté le*



www.cnrs.fr

lancement d'un appel à propositions dans des thématiques vraiment prioritaires, auxquelles toutes les agences pourront participer. Les premiers projets co-financés par les institutions membres de NuPNET devraient voir le jour à l'automne 2011. »

Ce vote décisif pour l'avenir de la physique nucléaire s'est déroulé en présence de Gabriele Fioni, directeur scientifique adjoint au directeur général pour la recherche et l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de Jacques Martino, directeur de l'IN2P3/CNRS.

Pour en savoir plus : <http://www.nupnet-eu.org>

(1) Nuclear Physics Network / Réseau européen en physique nucléaire.

(2) Ces 18 institutions qui financent à elles seules plus de 90% de la recherche en physique nucléaire à travers l'Europe sont présentes dans 14 pays européens : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni et Roumanie.

(3) Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du CNRS.

(4) Grand accélérateur national d'ions lourds (CNRS/CEA).

Contacts

Sydney Galès | T : 01 44 96 47 58 | gales@in2p3.fr

Dorothée Peitzmann | T : 06 64 87 59 38 | dpeitzmann@in2p3.fr

Presse CNRS | Laetitia Louis | T : 01 44 96 51 37 | laetitia.louis@cnrs-dir.fr